

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE Avis 22 juillet 2015

ORDIPHA 500 mg, comprimé dispersible sécable B/3 (CIP : 34009 395 347 9 4)

Laboratoire TONIPHARM

DCI	azithromycine dihydratée		
Code ATC (2015)	J01FA10 (Macrolides)		
Motif de l'examen	Renouvellement de l'inscription		
Liste concernée	Sécurité Sociale (CSS L.162-17)		
	« · angines documentées à streptocoque A bêta-hémolytique, en alternative au traitement par bêta-lactamines, particulièrement lorsque celui-ci ne peut être utilisé.		
Indication(s) concernée(s)	- surinfections des bronchites aiguës,		
	· exacerbations des bronchites chroniques,		
	infections stomatologiques. »		

01 Informations administratives et reglementaires

AMM (procédure)	17/06/2009 (procédure nationale)				
Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Liste I				
Classement ATC	J : Antiinfectieux généraux à usage systémique J01 : Antibactériens à usage systémique J01F : Macrolides, lincosamides et streptogramines J01FA : Macrolides J01FA10 : azithromycine				

02 CONTEXTE

Examen de la spécialité réinscrite sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux pour une durée de 5 ans à compter du 19/01/2010 par arrêté du 12/01/2010 (JO du 19/01/2010).

Dans son avis du 21 octobre 2009, la Commission a considéré que le SMR de ORDIPHA était important pour l'ensemble des indications excepté dans l'indication « surinfections des bronchites aiguës » pour laquelle le SMR était insuffisant. Le laboratoire sollicite le renouvellement dans les seules indications où le SMR est important.

03 CARACTERISTIQUES DU MEDICAMENT

03.1 Indications thérapeutiques

« Elles procèdent de l'activité antibactérienne et des caractéristiques pharmacocinétiques de l'azithromycine.

Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles a donné lieu ce médicament et de sa place dans l'éventail des produits antibactériens actuellement disponibles.

Elles sont limitées aux infections dues aux germes définis comme sensibles:

- angines documentées à streptocoque A bêta-hémolytique, en alternative au traitement par bêta-lactamines, particulièrement lorsque celui-ci ne peut être utilisé.
- surinfections des bronchites aiguës,
- exacerbations des bronchites chroniques,
- infections stomatologiques.

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.»

03.2 Posologie

- angines, infections stomatologiques: 500 mg (1 comprimé) par jour pendant 3 jours. Cette posologie, avec une durée d'administration courte de 3 jours, s'explique par les propriétés pharmacocinétiques particulières de l'azithromycine et le maintien de l'activité, dans ces indications, plusieurs jours après la dernière prise.
- surinfections des bronchites aiguës, exacerbations des bronchites chroniques: 500 mg (1 comprimé) le premier jour puis 250 mg (1/2 comprimé) les 4 jours suivants. La durée de traitement sera de 5 jours.
- pas de modification de posologie chez le sujet âgé.
- sujet âgé : la posologie recommandée est la même que chez le patient adulte. Les patients âgés pouvant présenter des conditions pro-arythmogènes, la prudence est particulièrement recommandée en raison du risque d'apparition d'arythmie cardiaque et de torsades de pointes (voir rubrique 4.4 Mises en garde spéciales et précautions d'emploi)
- même posologie chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne à modérée.

04 Analyse des nouvelles données disponibles

04.1 Efficacité

Le laboratoire n'a pas fourni de nouvelles données cliniques d'efficacité depuis la dernière évaluation par la Commission.

04.2 Tolérance/Effets indésirables

- Le laboratoire a fourni des nouvelles données de tolérance (PSUR couvrant la période du 17 juin 2012 au 30 avril 2014).
- Depuis la dernière évaluation par la Commission, des modifications de RCP ont été réalisées notamment dans les rubriques « effets indésirables », « mises et garde et précautions d'emploi » et « contre-indications ». Cf Annexe 1
- Des données ne sont pas de nature à modifier le profil de tolérance connu pour cette spécialité.

04.3 Données d'utilisation/de prescription

Selon les données IMS-EPPM (cumul mobile annuel Hiver 2014), ORDIPHA a fait l'objet d'environ 320 000 prescriptions.

ORDIPHA est majoritairement prescrit dans les pharyngites aigües, sans précision (51% des prescriptions) et des bronchites non précisées comme aigües ou chroniques (12% des prescriptions).

04.4 Stratégie thérapeutique

Les données acquises de la science sur les infections visées par cette spécialité et leurs modalités de prise en charge ont également été prises en compte^{1,2,3}.

¹ AFSSAPS ; Recommandations de bonne pratique : antibiothérapie par voie générale en pratique courante dans les infections respiratoires hautes der l'adulte et l'enfant. Novembre 2011.

European Sociaety for Clinical Microbiology and Infectious Diseases (ESCMID). Guideline for the management of acute sore throat. Clin Micro Inf. 2012;18(1):1-27.

Woodhead M, Blasi F, Ewig S et al. Guidelines for the management of adult lower respiratory tract infections. Clin Micro Inf. 2011;17(6):1-24.

Depuis la dernière évaluation par la Commission du 21 octobre 2009, la place d'ORDIPHA dans la stratégie thérapeutique n'a pas été modifiée.

05 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Considérant l'ensemble de ces informations et après débat et vote, la Commission estime que les conclusions de son avis précédent du 21 octobre 2009 n'ont pas à être modifiées.

05.1 Service Médical Rendu

> Pour les indications :

- angines documentées à streptocoque A bêta-hémolytique, en alternative au traitement par bêtalactamines, particulièrement lorsque celui-ci ne peut être utilisé
- exacerbations des bronchites chroniques
- infections stomatologiques

Ces affections se caractérisent par une évolution potentiellement grave et/ou une dégradation marquée de la qualité de vie.

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement curatif ou préventif.

Le rapport efficacité/effets indésirables de cette spécialité reste important.

Cette spécialité est un médicament de première ou seconde intention.

Il existe des alternatives thérapeutiques.

Le service médical rendu reste important dans ces indications.

> Pour l'indication :

- surinfections des bronchites aiguës

Les recommandations actuelles précisent clairement que l'abstention de toute prescription d'antibiotique doit être la règle dans la prise en charge thérapeutique des bronchites aiguës, y compris chez les sujets à risque décrits dans l'AMM. En effet, aucune preuve n'a pu être apportée sur l'intérêt d'un antibiotique dans ce cas, quelle que soit la durée de traitement et quel que soit l'antibiotique utilisé.

Le service médical rendu reste insuffisant dans cette indication.

Compte tenu de ces éléments, la Commission considère que le service médical rendu par ORDIPHA reste important pour l'ensemble des indications excepté dans l'indication « surinfections des bronchites aiguës » pour laquelle le SMR reste insuffisant.

06 RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

La Commission donne un avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications de l'AMM dans toutes les indications excepté dans les « surinfections des bronchites aiguës ».

▶ Taux de remboursement proposé : 65 %

▶ Conditionnement :

Il est adapté aux conditions de prescription selon les indications, la posologie et la durée de traitement.

Annexe 1 : Modifications de RCP

RCP 2009	RCP actuel
4.2. Posologie et mode d'administration	4.2. Posologie et mode d'administration
Posologie :	Posologie :
Adulte :	<u>Adultes</u> :
 angines, infections stomatologiques: 500 mg (1 comprimé) par jour pendant 3 jours. Cette posologie, avec une durée d'administration courte de 3 jours, s'explique par les propriétés pharmacocinétiques particulières de l'azithromycine et le maintien de l'activité, dans ces indications, plusieurs jours après la dernière prise. surinfections des bronchites aiguës, exacerbations des bronchites chroniques: 500 mg (1 comprimé) le premier jour puis 250 mg (1/2 comprimé) les 4 jours suivants. La durée de traitement sera de 5 jours. pas de modification de posologie chez le sujet âgé. même posologie chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne à modérée (voir rubrique 4.4). 	 angines, infections stomatologiques: 500 mg (1 comprimé) par jour pendant 3 jours. Cette posologie, avec une durée d'administration courte de 3 jours, s'explique par les propriétés pharmacocinétiques particulières de l'azithromycine et le maintien de l'activité, dans ces indications, plusieurs jours après la dernière prise. surinfections des bronchites aiguës, exacerbations des bronchites chroniques: 500 mg (1 comprimé) le premier jour puis 250 mg (1/2 comprimé) les 4 jours suivants. La durée de traitement sera de 5 jours. pas de modification de posologie chez le sujet âgé. sujet âgé: la posologie recommandée est la même que chez le patient adulte. Les patients âgés pouvant présenter des conditions proarythmogènes, la prudence est particulièrement recommandée en raison du risque d'apparition d'arythmie cardiaque et de torsades de pointes (voir rubrique 4.4 Mises en garde spéciales et précautions d'emploi) même posologie chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne à modérée (voir rubrique 4.4).
Mode d'administration:	Mode d'administration:
Les comprimés peuvent être pris pendant ou en dehors des repas, en une prise unique journalière.	Les comprimés peuvent être pris pendant ou en dehors des repas, en une prise unique journalière.
• Disperser le comprimé ou le demi-comprimé dans un verre d'eau avant la prise.	Disperser le comprimé ou le demi-comprimé dans un verre d'eau avant la prise

4.3. Contre-indications

Absolues:

Antécédents de réaction allergique à l'azithromycine ou à tout autre macrolide.

Association avec les alcaloïdes de l'ergot de seigle (dihydroergotamine, ergotamine),

Le cisapride : (voir rubrique 4.5),

Phénylcétonurie en raison de la présence d'aspartam.

Relatives:

Association avec les agonistes dopaminergiques (bromocriptine, cabergoline, pergolide) : (voir rubrique 4.5),

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Il n'est pas utile d'ajuster la posologie chez les patients atteints d'une insuffisance rénale légère (clairance de la créatinine supérieure à 40 ml/min). En l'absence de données chez les patients présentant une clairance de la créatinine inférieure à 40 ml/min. la prescription d'azithromycine doit être prudente. Chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne (classe A) à modérée (classe B), il n'y a pas eu de changement marqué de la cinétique sérique de l'azithromycine par rapport à celle de patients aux fonctions hépatiques normales. Chez ces patients, on constate une augmentation de l'élimination urinaire, peut-être pour compenser la clairance hépatique réduite. C'est pourquoi aucun ajustement de la posologie n'est recommandé chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne à modérée. Cependant, parce que le foie est la principale voie d'élimination de l'azithromycine, la prescription d'azithromycine n'est pas recommandée chez les patients avec une insuffisance hépatique importante ni chez les patients atteints de cholestase sévère. Comme avec l'érythromycine et d'autres macrolides, de rares réactions allergiques graves à type d'oedème de Quincke et de réactions anaphylactiques ont été rapportées. La possibilité d'une

4.3. Contre-indications

Ce médicament NE DOIT JAMAIS ETRE UTILISE en cas de :

antécédents de réaction allergique à l'azithromycine, à l'érythromycine, à tout autre macrolide, au kétolide ou à l'un des excipients,

association avec les alcaloïdes de l'ergot de seigle : dihydroergotamine, ergotamine (voir rubrique 4.4 et 4.5),

association avec le cisapride (voir rubrique 4.5),

association avec la colchicine (voir rubrique 4.5),

insuffisance hépatique sévère (voir rubrique 4.4).

En raison de la présence d'aspartam, ce médicament est contre-indiqué en cas de phénylcétonurie.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Prolongation de l'intervalle QT

Des cas de prolongation de la repolarisation cardiaque et d'allongement de l'intervalle QT, impliquant un risque de survenue d'arythmie cardiaque et de torsades de pointes, ont été observés lors du traitement avec les macrolides, dont l'azithromycine (voir rubrique 4.8). Dans la mesure où les situations suivantes peuvent amener à un risque accru d'arythmie ventriculaire (incluant des torsades de pointes) susceptible d'entraîner un décès, la prudence est de riqueur lors du traitement par azithromycine de patients :

- Présentant un allongement de l'intervalle QT congénital ou documenté.
- Recevant actuellement un traitement par d'autres substances actives connues pour allonger l'intervalle QT (voir rubrique 4.5).
- Présentant un trouble électrolytique, en particulier dans les cas d'hypokaliémie et d'hypomagnésémie.
- Présentant une bradycardie cliniquement significative, une arythmie cardiaque, ou une insuffisance cardiaque grave.

Les femmes et les patients âgés peuvent aussi être plus sensibles aux

récurrence des manifestations après l'arrêt du traitement symptomatique traitements allongeant l'intervalle QT. nécessite la prolongation de la surveillance et éventuellement du traitement. Hypersensibilité Comme avec l'érythromycine et d'autres macrolides, de rares réactions allergiques graves à type d'œdème de Quincke et de réactions anaphylactiques (rarement fatales) ont été rapportées. La possibilité d'une récurrence des manifestations après l'arrêt du traitement symptomatique nécessite la prolongation de la surveillance et éventuellement du traitement. Réactions cutanées De plus, des réactions cutanées graves menacant le pronostic vital telles que des cas de syndrome de Stevens-Johnson et de nécrolyse épidermique toxique ont été rapportées. Les patients doivent être prévenus de la surveillance des effets cutanés ainsi que des signes et symptômes évocateurs qui apparaissent généralement dans les premières semaines de traitement. En cas de symptômes évocateurs (par ex. éruption progressive cutanée souvent associée à des lésions ou cloques au niveau des muqueuses), l'azithromycine doit être immédiatement arrêtée. Il est recommandé de ne pas réintroduire ce traitement. Hépatotoxicité Le foie étant la principale voie d'élimination de l'azithromycine, la prescription d'azithromycine n'est pas recommandée chez les patients avec une insuffisance hépatique sévère ni chez les patients atteints de cholestase sévère. Des cas d'hépatite fulminante pouvant conduire à une insuffisance hépatique menaçant le pronostic vital ont été rapportés avec l'azithromycine (voir rubrique 4.8). Certains patients pouvaient avoir eu une pathologie hépatique préexistante ou avoir pris d'autres médicaments hépatotoxiques. Des examens de la fonction hépatique devront être réalisés immédiatement en cas de survenue de signes ou de symptômes d'une altération de la fonction hépatique, tels que la survenue rapide d'une asthénie associée à un ictère, des urines foncées, une tendance aux saignements ou une

encéphalopathie hépatique. La prise d'azithromycine doit être immédiatement

interrompue en cas d'apparition de dysfonction hépatique.

Diarrhées associées à Clostridium difficile

Des cas de diarrhée associée à Clostridium difficile (DACD) ont été rapportés avec l'utilisation de pratiquement tous les antibiotiques, y compris l'azithromycine. Leur sévérité peut aller d'une diarrhée légère jusqu'à une colite pseudomembraneuse mettant en jeu le pronostic vital. Le traitement par antibiotiques modifie la flore du côlon, conduisant ainsi à une prolifération excessive de *C. difficile*.

C. difficile produit des toxines A et B, qui contribuent au développement de la DACD. Ces souches productrices de toxines augmentent la morbidité et la mortalité, ces infections pouvant être réfractaires au traitement antibiotique et nécessiter une colectomie. La présence d'une DACD doit être envisagée chez tous les patients développant une diarrhée après l'utilisation d'antibiotiques. Il est important que ce diagnostic soit évoqué chez des patients qui présentent une diarrhée pendant ou après la prise d'un antibiotique puisque des cas ont été observés jusqu'à 2 mois après l'arrêt du traitement.

Myasthénie

Des exacerbations de symptômes de la myasthénie et de nouvelles poussées du syndrome myasthénique ont été rapportées chez les patients sous azithromycine (voir rubrique 4.8).

Surinfection

Comme avec tous les antibiotiques, la surveillance de signes de surinfection par des organismes non-sensibles, incluant les champignons, est recommandée.

Dérivés de l'ergot de seigle

En cas de traitement par les dérivés de l'ergot de seigle, certains antibiotiques macrolides administrés concomitamment ont précipité l'ergotisme. Il n'y a pas et données quant à une éventuelle interaction entre l'ergot de seigle et l'azithromycine. Cependant, compte-tenu du risque théorique d'ergotisme, les dérivés de l'ergot de seigle et l'azithromycine ne doivent pas être administrés conjointement (voir rubriques 4.3 et 4.5)

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Contre-indiquées :

Alcaloïdes de l'ergot de seigle (dihydroergotamine, ergotamine), par extrapolation à partir de l'érythromycine, de la josamycine et de la clarithromycine : ergotisme avec possibilité de nécrose des extrémités (diminution de l'élimination hépatique des alcaloïdes de l'ergot de seigle).

Cisapride, par extrapolation à partir de l'érythromycine, de la josamycine et de la clarithromycine : risque majoré de troubles du rythme ventriculaire, notamment de torsades de pointes (diminution du métabolisme hépatique du cisapride).

Déconseillées :

Agonistes dopaminergiques (bromocriptine, cabergoline, pergolide), par

Insuffisance rénale

En cas d'insuffisance rénale sévère (taux de filtration glomérulaire < 10 ml/min), une augmentation de 33% de l'exposition systémique à l'azithromycine a été observée.

Il n'est pas utile d'ajuster la posologie chez les patients atteints d'une insuffisance rénale légère (clairance de la créatinine supérieure à 40 ml/min). Chez les patients présentant une clairance de la créatinine inférieure à 40 ml/min, la prescription d'azithromycine doit être prudente.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Associations contre-indiquées

+ Cisapride

Risque majoré de troubles du rythme ventriculaire, notamment de torsades de pointes.

+ Colchicine

Augmentation des effets indésirables de la colchicine aux conséquences potentiellement fatales

+ Dihydroergotamine

Ergotisme avec possibilité de nécrose des extrémités (inhibition de l'élimination hépatique des alcaloïdes de l'ergot de seigle).

+ Ergotamine

Ergotisme avec possibilité de nécrose des extrémités (diminution de l'élimination hépatique des alcaloïdes de l'ergotamine).

Associations déconseillées

+ Alcaloïdes de l'ergot de seigle dopaminergiques :

extrapolation à partir de l'érythromycine, de la josamycine et de la clarithromycine : augmentation des concentrations plasmatiques de l'agoniste dopaminergique avec accroissement possible de son activité ou apparition de signes de surdosage.

Nécessitant des précautions d'emploi :

Anticoagulants oraux : augmentation de l'effet de l'anticoagulant oral et du risque hémorragique. Contrôle plus fréquent de l'INR. Adaptation éventuelle de la posologie de l'anticoagulant oral pendant le traitement par le macrolide et après son arrêt.

<u>Ciclosporine</u>: risque d'augmentation des concentrations sanguines de ciclosporine et de la créatininémie. Dosage des concentrations sanguines de la ciclosporine, contrôle de la fonction rénale et adaptation de sa posologie pendant le traitement par l'azithromycine et après son arrêt.

(Bromocriptine, cabergoline, lisuride, pergolide)

Augmentation des concentrations plasmatiques du dopaminergique avec accroissement possible de son activité ou apparition de signes de surdosage.

Associations faisant l'objet de précautions d'emploi

+ Atorvastatine

Risque majoré d'effets indésirables (concentration-dépendants) à type de rhabdomyolyse, par diminution du métabolisme hépatique de l'hypocholestérolémiant.

Utiliser des doses plus faibles d'hypocholestérolémiant ou une autre statine non concernée par ce type d'interaction.

+ Ciclosporine

Risque d'augmentation des concentrations sanguines de ciclosporine et de la créatininémie.

Dosage des concentrations sanguines de la ciclosporine, contrôle de la fonction rénale et adaptation de la posologie pendant l'association et après l'arrêt du macrolide.

+ Digoxine

Elévation de la digoxinémie par augmentation de l'absorption de la digoxine

Surveillance clinique et éventuellement de la digoxinémie pendant le traitement par l'azithromycine et après son arrêt

+ Médicament susceptibles de donner des torsades de pointes, notamment antiarythmiques de classe IA (ex : quinidine), de classe III (ex : amiodarone, sotalol), antipsychotiques (ex : phénothiazines, pimozide), antidépresseurs tricycliques (ex : citalopram), certaines fluoroquinolones (ex : moxifloxacine, lévofloxacine). L'hypokaliémie (médicaments hypokaliémiants) est un facteur favorisant, de même que la bradycardie (médicaments bradycardisants) ou un allongement préexistant de l'intervalle QT, congénital ou acquis (voir rubrique 4.4).

Problèmes particuliers du déséquilibre de l'INR :

De nombreux cas d'augmentation de l'activité des anticoagulants oraux ont été rapportés chez des patients recevant des antibiotiques. Le contexte infectieux ou inflammatoire marqué, l'âge et l'état général du patient apparaissent comme des facteurs de risque. Dans ces circonstances, il apparaît difficile de faire la part entre la pathologie infectieuse et son traitement dans la survenue du déséquilibre de l'INR. Cependant, certaines classes d'antibiotiques sont davantage impliquées : il s'agit notamment des fluoroquinolones, des macrolides, des cyclines, du cotrimoxazole et de certaines céphalosporines.

4.6. Grossesse et allaitement

Grossesse:

Risque majoré de troubles du rythme ventriculaire, notamment de torsades de pointes.

Surveillance clinique et électrocardiographique pendant l'association.

+ Simvastatine

Risque majoré d'effets indésirables (concentration-dépendants) à type de rhabdomyolyse, par diminution du métabolisme hépatique de l'hypocholestérolémiant.

Utiliser des doses plus faibles d'hypocholestérolémiant ou une autre statine non concernée par ce type d'interaction.

+ Antivitamines K

Augmentation de l'effet de l'antivitamine K et du risque hémorragique.

Contrôle plus fréquent de l'INR. Adaptation éventuelle de la posologie de l'antivitamine K pendant le traitement par le macrolide et après son arrêt.

Problèmes particuliers du déséquilibre de l'INR

De nombreux cas d'augmentation de l'activité des anticoagulants oraux ont été rapportés chez des patients recevant des antibiotiques. Le contexte infectieux ou inflammatoire marqué, l'âge et l'état général du patient apparaissent comme des facteurs de risque. Dans ces circonstances, il apparaît difficile de faire la part entre la pathologie infectieuse et son traitement dans la survenue du déséquilibre de l'INR. Cependant, certaines classes d'antibiotiques sont davantage impliquées: il s'agit notamment des fluoroquinolones, des macrolides, des cyclines, du cotrimoxazole et de certaines céphalosporines.

4.6. Grossesse et allaitement

Grossesse:

<u>1^{er} trimestre</u> :

Il est préférable, par mesure de précaution, de ne pas utiliser l'azithromycine

1^{er} trimestre :

Il est préférable, par mesure de précaution, de ne pas utiliser l'azithromycine au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse. En effet, bien que les données animales chez le rongeur ne mettent pas en évidence d'effet malformatif, les données cliniques sont insuffisantes.

A partir du 2^{ème} trimestre :

En raison du bénéfice attendu, l'utilisation de l'azithromycine peut être envisagée à partir du 2^{ème} trimestre de la grossesse si besoin. En effet, bien que limitées, les données cliniques sont rassurantes en cas d'utilisation au delà du 1^{er} trimestre.

Allaitement:

Absence de données sur le passage dans le lait maternel.

L'innocuité de l'azithromycine chez la femme allaitante n'ayant pas été établie, la prescription ne sera effectuée que si les bénéfices attendus apparaissent supérieurs aux risques encourus.

4.7 inexistant

4.8. Effets indésirables

<u>Cutanéomuqueux et allergiques</u>:

Rash, photosensibilité, arthralgies, urticaire, prurit, rarement oedème de

au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse. En effet, bien que les données animales chez le rongeur ne mettent pas en évidence d'effet malformatif, les données cliniques sont insuffisantes.

<u>A partir du 2^{ème} trimestre</u> :

En raison du bénéfice attendu, l'utilisation de l'azithromycine peut être envisagée à partir du 2^{ème} trimestre de la grossesse si besoin. En effet, bien que limitées, les données cliniques sont rassurantes en cas d'utilisation au delà du 1^{er} trimestre.

Allaitement:

Absence de données sur le passage dans le lait maternel. L'innocuité de l'azithromycine chez la femme allaitante n'ayant pas été établie, la prescription ne sera effectuée que si les bénéfices attendus apparaissent supérieurs aux risques encourus.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Il n'y a pas de données suggérant que l'azithromycine pourrait avoir un effet sur l'aptitude des patients à conduire des véhicules ou à utiliser des machines. Cependant, les patients doivent être avertis qu'ils peuvent présenter des effets indésirables, tel qu'une sensation vertigineuse, somnolence, certains troubles visuels ou auditifs au cours du traitement par azithromycine. Par conséquent, la prudence est recommandée lors de la conduite d'un véhicule ou de l'utilisation de machines.

4.8. Effets indésirables

Le tableau ci-dessous présente les effets indésirables identifiés au cours des essais cliniques et après la mise sur le marché par systèmes organes et fréquence. Les fréquences de groupe sont définies selon la convention suivante : très fréquent (≥1/10) ; fréquent (≥1/100 à < 1/10) ; peu fréquent

Quincke, réactions anaphylactiques. De rares cas de réactions cutanées sévères ont été rapportés.

Gastro-intestinaux:

Nausées, vomissements, dyspepsie, diarrhée (rarement sévère), douleurs abdominales, pancréatite. De rares cas de colites pseudomembraneuses ont été rapportés.

Hépatiques :

Augmentation des enzymes hépatiques, réversible à l'arrêt du traitement. Rares cas de nécrose hépatique et d'insuffisance hépatique ayant rarement engagé le pronostic vital. Cependant, aucun lien de causalité n'a pu être établi. Des cas isolés d'hépatite cholestatique ont été rapportés.

Neurologiques:

Sensations vertigineuses. De rares cas de convulsions ont été rapportés.

Hématologiques :

Des cas isolés de thrombocytopénie ont été rapportés.

Psychiatriques:

De rares cas de comportement agressif, nervosité, agitation et anxiété ont été rapportés.

Génitaux:

Vaginite.

Auditifs:

De rares cas de troubles de l'audition avec acouphène ou surdité ont été rapportés.

(≥1/1000 à < 1/100) ; rare (≥1/10000 à < 1/1000) ; très rare (< 1/10000) ; et indéterminé (ne peut être estimé à partir des données disponibles). Au sein de chaque fréquence de groupe, les effets indésirables sont présentés suivant un ordre décroissant de gravité.

Effets indésirables possiblement ou probablement liés à l'azithromycine selon l'expérience au cours des essais cliniques et la surveillance après la mise sur le marché :

	Très fréquent (≥ 1/10)	Fréquent (≥ 1/100 à < 1/10)	Peu fréquent (≥ 1/1 000 à < 1/100)	Rare (≥ 1/10 (< 1/1 0
Infections et infestations			Candidose Infection vaginale Pneumonie Infection fongique Infection bactérienne Pharyngite Gastro-entérite Trouble respiratoire Rhinite Candidose buccale	
Affections hématologiques et du système lymphatique			Leucopénie Neutropénie Éosinophilie	
Affections du système immunitaire			Angio-œdème Hypersensibilité	
Troubles du métabolisme et de la nutrition			Anorexie	
Affections psychiatriques			Nervosité Insomnie	Agitation

<u>Généraux</u> : Candidoses.	Affections du	Céphalée	Sensation	Syncop
	système nerveux		vertigineuse Somnolence	
			Dysaueusie	Hypoes
			Dysgueusie Paresthésie	Hypera psycho
			T droundolo	psycho
				Anosmi
				Agueus
				Parosm
				Myasthe rubrique
				rubrique
	Affections oculaires		Troubles visuels	
	Affections de		Troubles de l'oreille	Trouble
	l'oreille et du		Vertiges	incluant
	labyrinthe			acouph
	Affections cardiaques		Palpitations	Torsade
				Arythmi
				tachyca ventricu
				ventricu
				Allenge
				Allonge l'interva
				A continuous
				(voir rub
	Affections vasculaires		Bouffée de chaleur	Hypotei
	Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales		Dyspnée Épistaxis	
	mediastifiales			

	D: 1.7		0		
	Diarrhée	Vomisseme	Constipation		Pancréat
gastro-		nts	Flatulence		
intestinales		Douleur	Dyspepsie Gastrite		Décolora
		abdominale	Gastrite		langue
		Nausées	Dysphagie Distension		_
			טוstension		
			abdominale Bouche sèche		
			Éructation		
			Ulcération buccale		
			Ptyalisme		
Affections				Anomalie de la	Insuffisal
hépatobiliaires				fonction	hépatiqu
				hépatique	rarement
					mort)
				Ictère	
				cholestatique	Hépatite
					Nécrose
					(voir rubi
Affections de la			Rash	Réaction de	Syndrom
peau et du tissu			Prurit	photosensibilité	Stevens-
sous-cutané			Urticaire		Nécrolys
			Dermatite		épidermi
			Sécheresse cutanée		
			Hyperhidrose		Érythèm
Affections			Ostéoarthrite Myalgie		Arthralgi
musculo-			Dorsalgie		
squelettiques et			Cervicalgie		
systémiques					1 (6)
Affections du rein et des voies			Dysurie Douleur rénale		Insuffisa
urinaires			Douleur remaie		aiguë
uillalles					Néphrite
Affections des			Métrorragie		Neprinte
organes de			Trouble testiculaire		
reproduction et					
		1		i 1	1

Troubles généraux et anomalies au site d'administration	CEdème Asthénie Malaise Fatigue CEdème du visage Douleur thoracique Fièvre Douleur CEdème périphérique	

	Investigations		Diminution	Augmentation de	
			de la	l'aspartate aminotransférase	
			numération	aminotransférase	
			lymphocytai		
			re	A common and a diamental	
			Augmentati	Augmentation de	
			on de la	l'alanine	
			numération	aminotransférase	
			des		
			des	Augmentation de la	
			éosinophile	Augmentation de la bilirubinémie	
			S	Dill'abilierille	
			Diminution	Augmentation de	
			de la	Augmentation de l'urémie	
			concentrati	 	
			on en	Augmentation do la	
			on en bicarbonate	Augmentation de la	
				créatininémie	
			s dans le	 	
			sang	Concentration	
				anormale de	
			Basophiles	potassium dans le	
			augmentés	sang	
			augmentes	Sariy	
			Monocytes	Augmentation de la	
			augmentés	phosphatase alcaline	
			augmentés Neutrophile	dans le sang	
			S		
			augmentés	A common and a discussion	
			3	Augmentation des	
				chlorures	
				Augmentation du	
				glucose	
				Augmentation des	
				plaquettes	
				piaquettes	
				 	
				Diminution de	
				l'hématocrite	
				Augmentation des	
				Augmentation des bicarbonates	
				Taux de sodium	
				anormal	
	Lésions et			Complication post-	
1	·	·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		·

4.0	0			
4.9.	่อน	rao	sa	ae

Il n'existe pas de données à ce sujet. Conduite à tenir : Lavage gastrique et traitement symptomatique.

intoxications procédure

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration: Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet www.ansm.sante.fr.

4.9. Surdosage

Les effets indésirables observés avec des doses plus importantes que les doses recommandées étaient similaires à ceux observés aux doses recommandées.

Conduite à tenir en cas de surdosage: lavage gastrique et traitement symptomatique.